

La casse des services publics : un simple écueil pour l'UE !

Notre adhérent de l'UPR 78 Léo a assisté à la réunion publique de lancement de la Grande Marche pour l'Europe organisée par LREM le jeudi 22 mars 2018 à Saint-Germain-en-Laye et a recueilli les propos de l'intervention de Jean-Marie Cavada dont voici un extrait :

« Pas de réforme en France, sans l'appel de l'Europe, pas de progrès de l'Europe, sans une France fortifiée, renouvelée, et, je dirais, profondément modernisée.

Bien sûr, il y aura des écueils,....,et il est peu pensable que l'on puisse, en profondeur, changer un pays sans que ces choses existent. Il ne faut pas les mépriser, je n'ai rien à dire de négatif sur ceux qui aujourd'hui étaient dans la rue, si ce n'est une chose : **La concurrence, pour ne parler que des chemins de fer, a été décidée.** La seule façon de sauver l'entreprise, donc les gens qui y travaillent, mais surtout l'usage que les usagers en attente, c'est de le réformer pour ne prendre que cet exemple qui est exactement gigogne entre les décisions européennes auxquelles ont participé tous les gouvernements et ce que nous devons faire en France pour nous ajuster à la hauteur de notre proche avenir. »

La casse des services publics est ainsi considérée par Bruxelles comme un simple écueil sur le chemin de la libre concurrence en application de l'article 106 du traité de Fonctionnement de l'Union Européenne et de son alinéa 2 :

Les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux règles des traités, notamment aux règles de concurrence, dans les limites où l'application de

ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie. Le développement des échanges ne doit pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de l'Union.

Les agents de tous les services publics apprécieront la manière dont Bruxelles les traitent !

L'article 48 du TUE réclamant l'unanimité des Etats membres pour modifier les traités, unanimité dont la probabilité est nulle, le FREXIT consistant à sortir des traités de l'union européenne et en conséquence de leur article 106 est la seule solution pour conserver nos services publics.

P.Martinez en flagrant délit de mensonge sur BFMTV.[@lacgtcommunique](#) [#CGT](#) [#CES](#) [#UE](#) [#SNCF](#) [#ServicesPublics](#) [#manipulation](#) [#FREXIT](#) [#UPR](#) [pic.twitter.com/T0hSoF5YSm](#)

– Pierre Du Net (@PierreDuNet) [March 20, 2018](#)

LE DÉMANTÈLEMENT DE LA SNCF EST IMPOSÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

L'AVENIR DU RAIL FRANÇAIS EST EN JEU !

Depuis des années, de recommandations en directives, **l'Union européenne oblige les gouvernements français successifs à libéraliser la SNCF**. Le rapport Spinetta n'est qu'une étape de plus dans le processus de destruction des services publics décidé par Bruxelles, dont Macron est le complice actif et autoritaire.

- ➔ **1997** : séparation de la gestion du trafic et du réseau
- ➔ **2003** : ouverture à la concurrence du transport de fret
- ➔ **2009** : ouverture à la concurrence du transport de voyageurs

Et bientôt :

- ➔ **2020** : la SNCF devra ouvrir ses lignes TGV à la concurrence
- ➔ **2023** : ouverture à la concurrence des lignes TER

Objectif de ce démantèlement : rendre la SNCF de moins en moins efficace et de plus en plus coûteuse, afin de justifier sa privatisation, qui finira de l'achever !

**RESTER DANS L'UNION EUROPÉENNE, C'EST CONDAMNER LA SNCF,
HÉRITAGE DU FRONT POPULAIRE, À LA DISPARITION !**

Imprimé par nos soins — ne pas jeter sur la voie publique

SAUVONS LA SNCF ET NOS SERVICES PUBLICS

Avec **ASSELINEAU**

Depuis 2007, l'UPR appelle les Français à sortir de l'Union européenne.

 [upr.francoisasselineau](https://www.facebook.com/upr.francoisasselineau)  [UPR_asselineau](https://twitter.com/UPR_asselineau)  [UPRdiffusion](https://www.youtube.com/channel/UCUPRdiffusion)

 **upr.fr**

Manifestation du 22 mars 2018 contre la casse des services publics– L'UPR 78 était dans le cortège avec François Asselineau.

Texte: Ce jeudi 22 mars 2018 de manifestation contre la casse des services publics, la délégation UPR 78 s'est distinguée dans le cortège au côté de François Asselineau en portant haut les couleurs de la citoyenneté et du service public grâce en particulier à Frédéric. Un grand merci à lui et à tous les adhérents du département qui sont venus grossir les rangs.







Yvelines : la liste, ville par ville, des ouvertures et fermetures de classes à la rentrée de septembre

60 ouvertures et 103 fermetures. La partie rurale des Yvelines se retrouve défavorisée.

Source : [Le Parisien \(8 mars\)](#)

Suppression d'options, de postes, de classes, d'écoles : nécessité financière ou mutation imposée ?

À l'heure où le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel

Blanquer a annoncé la suppression de plus de [300 classes en milieu rural](#), l'UPR met en ligne un très instructif dossier de sa responsable nationale Anne Limoge, par ailleurs enseignante.

Source : [UPR \(8 mars\)](#)

Certes une réforme en profondeur de l'Éducation nationale est nécessaire, on s'est trop acharné à la détruire depuis 40 ans pour ne pas devoir reconstruire. Mais, actuellement, nous continuons sur le chemin de la destruction, pour des raisons qui tiennent à la nature des motivations qui sous-tendent la démarche suivie. Ni la volonté de faire du système éducatif un marché rentable pour des firmes privées, ni celle de plier les contenus scolaires, au sens large, aux desiderata des entreprises, alors que ceux-ci sont souvent aussi mal justifiés que peu pérennes, ne sont à même de répondre *par nature* aux besoins réels de formation des acteurs de l'économie comme à ceux de la société. Les réformes nécessaires, ainsi que le fonctionnement global de notre système éducatif, nécessitent une revalorisation du statut social des enseignants, peut-être même en premier lieu, une redéfinition des cursus, des méthodes et des exigences à tous les niveaux et, in fine, des investissements financiers. Tous ces éléments ne peuvent être dosés et mis en œuvre de façon optimale sans une réflexion ouverte sur les besoins, les solutions possibles et les moyens à dégager. L'étranglement budgétaire mis en œuvre sous la houlette de la Commission européenne ne saurait en tenir lieu, pas plus que l'idéologie intrinsèque aux textes fondateurs de l'Union européenne n'est à même d'assurer l'acceptabilité des solutions que celle-ci met en avant